



BÉNÉVOLAT

Bonjour à tous,

En tant qu'organisme sans but lucratif, le Club de nage synchronisée de Sherbrooke est une organisation sportive gérée avec le minimum de fonds nécessaire afin de limiter les coûts le plus possible aux parents membres du club. Il y a un nombre d'heures considérables de bénévolat qui est assumé par les membres du conseil d'administration. Nous ne pouvons embaucher des gens pour effectuer tout le travail. Le but de cette politique est de partager de manière équitable et organisée, la main d'œuvre nécessaire à la bonne marche du Club. Le club de nage synchronisée de Sherbrooke reconnaît et apprécie les contributions faites par ses bénévoles et s'engage à fournir à ses bénévoles des occasions de participation, des conditions de travail sécuritaires et la reconnaissance de leur aide.

1. Le nombre d'heure minimum par année :

Un nombre minimum de 15 h/an, par nageuse inscrite dans un niveau compétitif est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du club. Cette mesure nous permettra de couvrir tous les événements, les activités et les besoins du Club.

2. Qui peut faire le bénévolat :

Les heures de bénévolat peuvent être faites par : la nageuse, ses parents, tuteurs, autres membres de la famille ou parents et amis. Les parents des nageuses compétitives et récréatives sont assujettis à cette politique. Vous pouvez rémunérer quelqu'un pour faire les heures à votre place ou prendre entente, à votre guise.

3. Quelles sont les tâches ou activités de bénévolat du club cette saison :

Le club a besoin de votre pour réaliser les principales activités du club cette année dont les campagnes de financement (emballage Maxi, sapins de Noel, chocolat), le gala de Noel, la finale régionale en janvier 2017, la coupe jeunesse en avril 2017, les différentes compétitions extérieures, le gala de fin d'année, etc....

4. Les parents qui ne font pas de bénévolat durant l'année :

Les parents qui ne font pas de bénévolat seront facturés un montant qui servira à rémunérer une autre personne qui prendra votre place. Nous avons évalué les heures de bénévolat à 150\$/ année, soit 15\$ l'heure. Toute famille qui ne fournit pas les 15 heures de bénévolat sera facturée pour les heures manquantes au taux mentionné. Diane Turgeon est désignée par le club comme responsables des bénévoles et elle enregistrera les heures accomplies sur le formulaire spécial pour chacune des activités du club.

PARENTS : CHOIX DE BÉNÉVOLAT

Inscrire au moins 2 choix dans la liste numérotée ci-bas et les inscrire dans l'ordre de préférence. (Apportez une précision si vous le désirez : ex : je peux concevoir le programme du spectacle mais je ne pourrai pas être présent pour le vendre.)

Choix no 1 _____

Choix no 2 _____

Choix no 3 _____

Choix no 4 _____

Choix no 5 _____

Choix no 6 _____

Métier ou profession père : _____

Métier ou profession mère : _____

Possédez-vous une expérience, des compétences ou un talent particulier qui pourraient être utiles au club et qui ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut ? Si oui, précisez : _____

Seriez-vous intéressée à être chaperon lors des spectacles ou des compétitions _____

Outre votre propre implication, un de vos proches ou de vos connaissances serait-il prêt à s'impliquer et si oui, sur quelle base ?

Nom du parent _____ Nom de l'enfant _____